

# L'ÉCHO DE SAINT-GEORGES

Juin

Juillet

Août



2013

Numéro 43

## Edito

Le début de cette année a été occupé par une réflexion sur le changement des rythmes scolaires proposé par le Ministre de l'Éducation Nationale. Les parents d'élèves, les élus, les enseignants et le personnel communal ont été sollicités pour évaluer les conséquences de ce changement. Il s'agit de remettre 3 heures d'école le mercredi matin, de réduire en contrepartie la durée de classe les autres jours et de proposer 3 heures d'activités culturelles, sportives ou ludiques à la charge de la commune. Tous s'accordent sur l'intérêt pour l'enfant de réduire la journée de classe. La difficulté provient de l'animation d'une vingtaine de groupes d'enfants : animateurs, locaux, coût, etc... Comme la plupart des communes nous prendrons un an pour y réfléchir et pour nous organiser d'ici septembre 2014.

Vous trouverez dans ce numéro de l'Echo un document intitulé DICRIM : document d'information communal sur les risques majeurs. C'est une obligation pour les communes de façon à compléter les documents de prévention et de gestion des risques établis par le préfet (ORSEC) ou les services de secours. Il s'agit d'informer sans dramatiser et de se préparer à bien réagir en cas de catastrophe, très rare mais toujours possible. Lisez bien ce document et conservez-le à portée de main.

L'embellissement du "cœur de village" est en cours. Les espaces autour de l'église et de la mairie ont été ouverts et plusieurs beaux bâtiments sont déjà restaurés. Entre mai et juillet des espaces verts seront créés, la place de la Libération sera restructurée et rendue en partie piétonne, le parvis de l'église sera dallé en pierres, l'église elle-même sera mise en lumière et différents chemins relieront ces espaces de vie commune. Entre-temps, le marché se sera déplacé près des commerces fixes et enfin les plantations d'arbres interviendront à l'automne. Il restera à réhabiliter l'ancien presbytère.

Le "cœur de village" représente la principale réalisation du budget 2013, le dernier de ce mandat. Mais, pour préparer l'avenir une réflexion est entreprise sur la construction d'une école maternelle. Saint Georges continue de se développer.

Jean Lhoste



**Samedi 15 juin**

**Stage de danses et chants,  
Concert chansons françaises  
Bal trad. avec Monthevoy**

**Samedi 29 Juin**

**Fête de l'école**

**Samedi 13  
et dimanche 14 juillet**

**Fête champêtre  
et Vitibroc**



Directeur de la publication : Jean Lhoste  
Documentation et rédaction : Sabine Martin  
Conception et réalisation : A\_VOIR Communication 02 47 23 90 77  
Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur du papier norme PEFC.

MAIRIE • Téléphone : 02 54 32 30 19 - Fax : 02 54 32 64 42  
E-mail : [mairie.st.georges41@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.georges41@wanadoo.fr)  
Site : [www.saint-georges-sur-cher.net](http://www.saint-georges-sur-cher.net)



## Décisions du Conseil municipal

### 27 février

- Les comptes administratifs de l'année 2012 sont approuvés. L'excédent global pour le fonctionnement et l'investissement est de 387 736 €. Ils permettront d'auto-financer les investissements de 2013.
- Les entreprises sont retenues pour les travaux du Cœur de village et les montants des marchés sont approuvés.

### 27 mars

- Les budgets de l'année 2013 sont votés pour un montant total de 2.752.212 € en fonctionnement et de 2.530.200 € en investissement
- Les taxes sont maintenues aux niveaux actuels, qui sont sensiblement inférieurs à ceux des communes comparables à la nôtre.

Taxes	Taux moyen national	Taux moyen départemental	Saint-Georges
d'habitation	23,83	25,78	12,00
foncière (bâti)	20,04	24,90	20,00
foncière (non bâti)	48,79	49,49	57,95

- La mise en place de la réforme des rythmes scolaires est reportée à la rentrée de 2014 devant la complexité engendrée par le passage de 4 jours à 4 jours et demi, mais surtout devant la grande difficulté à organiser 3 heures par semaine d'animation, à la charge de la commune, pour tous les enfants.
- Le Conseil donne un accord de principe pour déplacer le calvaire en le simplifiant. Ces travaux indispensables pour la mise en sécurité de l'édifice feraient partie d'un accord avec l'association diocésaine pour acquérir le parc qui entoure le calvaire.

## Infos mairie

### Transport scolaire pour les écoliers du Gai Savoir

154 enfants de Saint-Georges (écoliers, collégiens et lycéens) sont transportés chaque jour vers leur établissement scolaire et pris en charge par le Conseil général.

Le transport scolaire est une compétence du Conseil général qui, pour les écoliers du Gai Savoir, était assurée depuis de nombreuses années par la commune au titre d'une délégation de service public. Malheureusement, notre petit car assurant le transport scolaire des écoliers ne répondra plus aux normes en 2015 et ne peut plus faire face au nombre croissant d'enfants fréquentant l'école du Gai Savoir. Par ailleurs, la réforme des rythmes scolaires va nécessiter l'affectation de davantage de personnel municipal pour encadrer les temps d'activités périscolaires à la charge de la commune. Cela nous a conduits à engager une réflexion avec le Conseil général pour qu'éventuellement il reprenne en direct cette compétence et assure lui-même le transport de nos enfants à destination de l'école du Gai Savoir.

- Avantage pour le Conseil général : optimiser les tournées de car en mixant si nécessaire le transport vers l'école du Gai Savoir et le collège.
- Avantage pour la commune : réaffecter le personnel municipal assurant le transport scolaire vers d'autres tâches et ne plus facturer le transport scolaire.
- Avantage pour les familles : se voir appliquer le forfait tarifaire fixé par le Conseil général (40 € par an en 2013 ou 30 € si paiement en ligne).

En revanche, c'est désormais le service des Transports scolaires du Conseil général qui traiterait directement avec les familles, comme pour les collégiens et lycéens. L'abonnement annuel serait réglé en début d'année et le règlement départemental prévoit de ne transporter que les enfants résidant à plus de 3 km de l'école.



## Horaires de la mairie

À compter du lundi 3 juin 2013, les horaires d'ouverture de la mairie seront les suivants :

Le matin :	du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h30
L'après-midi :	les lundi, mercredi et vendredi	de 14h00 à 17h00
Le samedi :	de 9h00 à 12h00	

## Qui êtes-vous, madame ... ?

### Catherine Leprieur ... ... Orchidée Relaxation

Saint-Georges accueille depuis maintenant septembre dernier une activité inédite sur notre commune : le massage relaxant. Peu connu encore en région mais déjà bien développé dans les grands centres urbains, ce véritable service du bien-être est reconnu depuis toujours au sein des grandes cultures asiatiques : les traditions ayurvédique (Inde), balinaise (Indonésie), thaï (Thaïlande), que perpétue avec passion Catherine Leprieur auprès de ses clients par des massages pouvant durer de 40 minutes à 1h20 environ.

Cette « parisienne originaire du sud-ouest » comme elle se caractérise elle-même, a pris un virage à 180° alors qu'elle travaillait depuis 15 ans dans l'événementiel à Châtillon dans les Hauts de Seine : bénéficiant de la possibilité de se former à l'école A Zen Day, elle en sort diplômée en août 2012 et s'installe dans la foulée comme auto-entrepreneur le mois suivant. Propriétaire avec son mari d'une maison secondaire à Bourré pendant 20 ans, le couple est devenu propriétaire à Saint-Georges il y a 3 ans à la suite d'un coup de cœur pour une maison des Raimbaudières.

Intervenant essentiellement auprès de visiteurs en chambre d'hôte, Catherine propose également ses services à tous les particuliers (à leur domicile) ainsi qu'aux entreprises (le bénéfice procuré par ce type de relaxation de 10 minutes en milieu professionnel n'est plus à démontrer, y compris en ce qui concerne le gain

de productivité !). De même auprès des résidents de maisons de retraite, même si cette clientèle particulière n'est pas la plus simple à convaincre. Pour les personnes âgées, le toucher est pourtant, outre son bienfait, la seule occasion bien souvent de retrouver un contact corporel si précieux et de nature à préserver l'équilibre affectif et psychologique ; on peut considérer dans ce contexte que le massage relaxant a un rôle social non négligeable : encore faut-il pouvoir en convaincre familles et seniors eux-mêmes.



Autre spécificité peu connue du grand public : la relaxation du bébé et la relaxation de la femme enceinte.

Dans le premier cas, Catherine se fait également éducatrice puisqu'elle enseigne à la maman la manière d'apaiser son bébé par le massage relaxant.

Enfin, la réflexologie plantaire permet de stimuler, rééquilibrer et dynamiser notre organisme.

Des pressions sont exercées sur des zones « réflexes » des pieds. Une séance de réflexologie plantaire peut même se dérouler en extérieur pendant les beaux jours, ce qui permet d'allier détente et perception des bruits et sensations de la nature en éveil !

Si vous voulez tenter vous-même l'expérience et goûter les bénéfices de la relaxation :

*Orchidée  
Relaxation*

Site internet : [www.orchidee-relaxation.fr](http://www.orchidee-relaxation.fr)

Téléphone 06 22 37 33 80



## Samedi 15 juin 2013

### Si on chantait, si on dansait ... avec Monthevoy !

La chorale Monthevoy propose dans la salle des fêtes de Saint-Georges-sur-Cher un après-midi et une soirée exceptionnels que chacun pourra programmer à son gré et selon ses goûts.

Qui dit chorale dit chansons bien sûr. Le concert de 20h45 donné par les choristes de Monthevoy et d'Air et AIRR aura pour thème « les chansons françaises ».

Mais auparavant, et cela constitue une première, la chorale vous propose : un stage de danses traditionnelles du Berry animé par Muriel Quilleré et un stage de chants traditionnels animé par Sandra Rotinat. Ces 2 stages, s'adressent à un public débutant.

Après le concert des 2 chœurs, cette journée festive se terminera par un bal trad, animé par le groupe « Rue Pascale Quartet » qui fera danser les stagiaires et les danseurs plus confirmés.

Horaires et tarifs des activités proposées à tous pour cette journée qui se veut conviviale (de la joie, de l'émotion, de la poésie mêlées d'un brin de nostalgie !):

**Horaires :**  
 14h00 - 16h00 : danse  
 16h00 - 16h30 : goûter  
 16h30 - 18h30 : danse ou chant  
 20h45 : concert suivi du bal trad.

**Tarifs :**  
 Stages + concert + bal trad. : 20 euros  
 Stages seuls : 15 euros  
 Concert + bal trad. : 8 euros

Les stagiaires doivent prévoir un pique-nique pour le soir.

**Samedi 15 Juin**  
**Saint Georges sur Cher**  
 Salle des fêtes

14h : Stage de chants et danses du Berry  
 20h30 : Concert chansons Françaises  
 Chorales **Monthevoy** et Air en AIRR (tours)

22h30 : **BAL TRAD** animé par  
**RUE PASCALE QUARTET**



**Tarifs :**  
 L'ensemble 20€  
 Concert + Bal 8€  
 Stage seul 15€  
 Gratuit < de 10 ans

Renseignements et inscription : [musique41@gmail.com](mailto:musique41@gmail.com) [www.choralemonthevoy.fr](http://www.choralemonthevoy.fr)  
 02 54 32 30 90

Réservation au ☎ 02 54 32 30 90

[www.choralemonthevoy.fr](http://www.choralemonthevoy.fr)

## Ensemble orchestral du Loir et Cher

### Encore un moment exceptionnel !

Comme à l'accoutumée, Dominique Baran et ses 57 musiciens professionnels ont séduit le public par la qualité de leur concert le 22 mars dernier. La musique américaine était à l'honneur et l'orchestre a joué des oeuvres connues et appréciées de tous (Ouverture de Candide de Bernstein, Symphonie dite « du Nouveau Monde » de Dvorák et, pour le plaisir des plus jeunes, Star Wars (La Guerre des Étoiles) de John Williams. Cette année encore, ce sont environ 200 personnes et de nombreux enfants qui ont savouré ce grand moment de musique classique.

La proximité de l'orchestre avec le public dans la salle rend l'ambiance particulièrement chaleureuse. C'est ce que le public apprécie. C'est aussi ce que les musiciens aiment en venant jouer à St-Georges nous confiaient-ils à l'issue du concert.

Rendez-vous en 2014 pour un concert sur le thème de la musique allemande ...



## Nettoyage de printemps

Malgré un fléchissement de la mobilisation, cette matinée organisée le 23 mars dernier reste toujours aussi conviviale. Les 24 participants (parmi lesquels un couple de Francueil et une nouvelle famille sur la commune) ont permis la collecte de 4 m<sup>3</sup> de déchets sur les bords du cher. Nos fidèles partenaires, les « Attelages de Saint Julien » et le SMIEEOM ont eux aussi contribué à la réussite de cette nouvelle édition. L'opération s'est conclue par un casse-croûte (offert par la boucherie-charcuterie Goulet) et par la distribution de tee-shirts offerts par le SMIEEOM. Nous comptons sur votre présence en 2014 !



## Balades Eco-citoyennes

Nous sommes nombreux à parcourir à pied en long et en large notre commune. Si chacun d'entre nous, à l'occasion d'une sortie pédestre, prenait l'initiative de collecter les déchets rencontrés : nos promenades deviendraient alors bien plus agréables. Pour ne pas augmenter le coût de collecte des déchets, faisons appel au bon sens et au civisme pour préserver notre territoire commun. Merci pour la nature, merci pour nous !

### *Pour préserver notre qualité de vie, pensons à nos voisins !*

#### Rappel sur quelques règles de bon voisinage :

**Attention au bruit :** Pour l'usage des appareils de bricolage ou de jardinage bruyants, la réglementation préfectorale nous impose des plages horaires strictes :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h à 19h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

Pour les **fêtes tardives ou tout rassemblement extérieur occasionnant du bruit**, nous vous conseillons de prévenir vos voisins et de limiter le bruit de 22h00 à 7h00 (il s'agit du créneau horaire qualifiant l'infraction de « tapage nocturne »).

**Feux interdits :** Le brûlage des déchets (végétaux ou autres...) en plein air est interdit en été. Si vous souhaitez braver la loi (à vos risques...), faites le feu sans vent, en petite quantité, en votre présence et avec de quoi circonscrire le feu jusqu'à son extinction. Le brûlage de végétation sur pied (ronces ou broussailles) est strictement interdit !

*Alternative conseillée : Apporter vos déchets végétaux en déchetteries, ceux-ci seront valorisés en compost.*

**Nettoyage des terrains inoccupés :** Il est obligatoire au moins une fois par an si le terrain est situé à moins de 50 mètres d'une habitation. Après mise en demeure et refus de nettoyer, la commune peut réaliser les travaux aux frais du propriétaire.



### Pour les plus de 6 ans : l'Accueil de Loisirs FestiMômes

L'Accueil de Loisirs sera ouvert cet été :

- du lundi 8 juillet au vendredi 2 août
- du lundi 26 au vendredi 30 août.

Le programme d'animation sera disponible début juin (sur le site internet et dans le cahier de correspondance des écoliers). Inscriptions dès à présent en mairie ou le mercredi à l'Accueil de Loisirs.

Tarif : 13 €/enfant/jour (15 € pour les enfants n'habitant pas la commune) ;

Tarif dégressif pour une semaine et à partir de deux enfants.

Accueil de Loisirs - 185 Rue Marcel Bisault  
41400 St-Georges-sur-Cher

☎ 02 54 32 30 19 (mairie) ou 06 75 50 82 42



*Le P'tit train... réalisation gourmande des enfants de l'Accueil de Loisirs*

### Avant première...

Voici le programme de l'année 2013/2014 de l'Accueil de Loisirs.

Le thème de l'année prochaine sera **les couleurs** :

- |                              |                                 |
|------------------------------|---------------------------------|
| ■ Septembre en <b>violet</b> | ■ Février en <b>jaune</b>       |
| ■ Octobre en <b>orange</b>   | ■ Mars en <b>multi couleurs</b> |
| ■ Novembre en <b>gris</b>    | ■ Avril en <b>marron</b>        |
| ■ Décembre en <b>rouge</b>   | ■ Mai en <b>vert</b>            |
| ■ Janvier en <b>blanc</b>    | ■ Juin en <b>bleu</b>           |



D'ici la rentrée, nous vous attendons cet été pour passer le mois de juillet ensemble.

**L'équipe  
d'animation**

### Pour les 12 / 16 ans : Stage multisports USEP du lundi 15 au vendredi 19 juillet :

**il reste encore quelques places**

En collaboration avec la mairie, le Comité départemental USEP de



Loir-et-Cher organise un stage découverte Multisports sur la commune de Saint-Georges pour les jeunes de 12 à 16 ans.

Outre les activités traditionnelles et innovantes déjà proposées en juillet 2012 (le kin-ball, le tchoukball, la pétéca, la canne artistique, l'escrime, la pelote basque, le jeu de palets, la pétanque, les jeux de raquette, de ballon...), la nouveauté cette année sera une nuitée en camping (à Onzain) avec un déplacement à vélo.

Encadrement assuré par deux éducatrices sportives de l'USEP 41.

Tarif : 75 € la semaine

### Renseignements et inscription :

Catherine FREIN,

Mairie ☎ 02 54 32 30 19

Nombre de places limité à 20 participants.

### Ecole du Gai Savoir

#### Initier les enfants aux gestes éco-citoyens

Depuis le retour des vacances de février, encadrés par le personnel communal et durant la pause de midi, les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2, désormais volontaires, se relaient pour ramasser les papiers et essuyer l'eau aspergée autour des lavabos des sanitaires des écoliers.

Cette opération d' « intérêt général » vise à encourager les enfants à adopter dès le plus jeune âge un comportement éco-citoyen et responsable en les sensibilisant à l'environnement et au respect du travail des autres.



Nous avons vu, dans l'Echo précédent, comment la télévision faisait de nous des spectateurs passifs et dénués de sens critique, ceci pour le plus grand bonheur des idéologues de tout poil, et surtout, bien évidemment, de tous les publicitaires dénués de scrupules et avides de nous pousser à acheter n'importe quoi.

Accessoirement, il faut savoir que les jeux vidéos agissent exactement de la même manière. Car, si l'on nous fait croire qu'ils développent le sens de l'invention ou de la créativité, il n'en est rien en réalité. Ils développent même plus rapidement que la télévision, selon les chercheurs, une baisse de concentration, incapacité qui devient rapidement défaillance psychologique, et addiction rapide.

Les études scientifiques sur le sujet montrent que les enfants qui passent plusieurs heures devant un écran, perdent toute capacité d'effort, développent une tendance à l'impatience, agissent souvent comme sur des coups de tête. Et les jeux vidéos dits « d'action », les plus en vogue actuellement, aggravent considérablement les choses.

Bref, rester des heures devant la télévision, ou devant un écran d'ordinateur, pour un enfant, c'est l'échec scolaire assuré. Comment remédier à cela ? C'est assez simple, il suffit de retrouver une véritable activité mentale, soutenue et régulière. Et seule la lecture le permet.

Bien sûr, de petits lecteurs nous disent : « pour lire, il faut se casser la tête, et c'est pas marrant ! ». C'est vrai, il y a un petit effort à faire, à commencer par se lever du canapé et fermer la télévision ou l'ordinateur.

Ensuite, on découvre vite que la lecture est bien plus riche pour l'esprit : elle oblige à inventer par nous mêmes les paysages de l'action, le visage des héros... Ce n'est pas « tout cuit », alors, l'esprit travaille... et se libère.

« On fait ce qu'on veut » dit un autre petit lecteur. « On peut imaginer les gens comme ça nous plaît ». C'est vrai. Mais la lecture développe aussi la patience, car les phrases, les paragraphes, les pages, se déroulent doucement, selon une logique qui n'est pas intuitive. Le processus mental qui sous-tend la lecture, insuffle persévérance et détermination, toutes qualités qui permettent d'être un très bon élève en classe.

Alors ? Venez vite nous voir à la bibliothèque municipale. Certains de nos lecteurs, comme Luna, trois ans 1/2, n'ont pas attendu, et adorent choisir eux mêmes leurs histoires !!!



La bibliothèque est ouverte le lundi et mercredi de 15 h. à 17 h. et le samedi de 10 h. à 12 h.

Pour savoir en temps réel ce qui se passe à Saint-Georges : le bon réflexe c'est...



#### Rappel aux associations et acteurs de la vie communale.

Le prochain Echo paraîtra début septembre et couvrira la période de septembre à décembre 2013. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo séparément du texte, au format JPEG, qualité maximale, **avant le 28 juin 2013** à l'adresse :

[mairie.st.georges41@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.georges41@wanadoo.fr)

Les associations non citées n'ont pas communiqué d'informations.



## Le Comité d'animation

**Toujours en action, les bénévoles du Comité d'Animation vous donnent rendez-vous :**

■ **Le samedi 13 juillet :**

Venez passer la soirée à la plage au bord du Cher avec un repas en musique (à partir de 19h30), puis, à la tombée de la nuit, une retraite aux flambeaux pour les enfants avec, à l'arrivée, un beau feu d'artifice. Le traditionnel bal viendra clôturer la soirée (parquet couvert).



■ **Le samedi 3 août :**

Randonnée semi-nocturne au départ de la plage de Saint-Georges à 20h30 pour 10 km le long du Cher. Au retour, possibilité de se restaurer.

■ **Le dimanche 4 août :**

Matinée des peintres de 9h à 12h sur la place Bretonneaux : Les peintres de Saint-Georges vont exposer leurs tableaux et vous faire découvrir leur travail.



## L'Age d'Or



Toujours à l'écoute de tous les retraités de Saint-Georges et des environs, l'Age d'Or vous invite à venir rejoindre ses rangs pour participer à ses nombreuses activités : relaxation - aquagym - gym - yoga - dessin - peinture - peinture sur soie - chorale - qui gong - informatique - danses de salon - scrabble - jeux et activités diverses - pétanque - randonnées cyclistes et pédestres.

**Réunions à la salle des fêtes tous les jeudis à partir de 14h.** Cotisation annuelle 17 € + Informatique 20€

*Quelques dates importantes à retenir et nos sorties à ne pas manquer :*

■ **Dimanche 9 juin** à la salle des fêtes : Repas du club

■ **Jeudi 27 juin : Sortie sur Autrèche** avec visite du parc le matin, déjeuner sur le site puis l'après-midi promenade sur le Cher.

■ **Samedi 27 juillet** : Journée champêtre au Calvaire.

■ **Vendredi 20 septembre** : Concours de pétanque inter-club aînés ruraux (parking du stade).

■ **Vendredi 27 septembre : Sortie sur Rochefort** : Visite guidée de la Corderie royale, du chantier de l'Hermione où a été reconstruite à l'identique la frégate du Marquis de La Fayette, un grand voilier de 45 m de long portant trois mâts. Transport au départ de St-Georges, déjeuner à Rochefort, visites guidées.

*Tous nos programmes mensuels détaillent les différentes activités de notre club.*



*La dictée de Michèle, sera-t-elle la meilleure pour la finale en Vendée. Elle est déjà la première chez nous et c'est très bien.*

Contacts : C. Malteau ☎ 06 83 40 71 65  
ou N. Duthil ☎ 02 54 32 30 26

## Amicale des Donneurs de sang

L'Amicale des Donneurs de sang remercie toutes les personnes présentes au thé dansant du dimanche 14 avril 2013.

**Collectes de sang :**

- **Mercredi 24 juillet** (15h - 19h)
- **Mercredi 16 octobre** (15h - 19h)

**Prochaines animations :**

■ **Samedi 7 septembre :**  
Journée et nuit féérique en Sologne  
(réservation jusqu'au 2 août 2013)

■ **Dimanche 13 octobre :**  
Déjeuner dansant

*(Ces dates sont données à titre indicatif, sous réserve de modification).*



## Ecolegram

Notre « Carnavalbom » du 9 février 2013 a connu un réel succès auprès des enfants. Bal, animation musicale, atelier de confection de masques, maquillage et goûter ont été très appréciés.

Notre chasse à l'œuf, le 6 avril 2013, dans le parc du Prieuré de la Chaise a connu une bonne participation

malgré le temps maussade : les 86 enfants présents ont cherché des œufs colorés tout au long du parcours et sont repartis, fiers d'eux, avec leur sachet de chocolats de Pâques. Nous remercions Madame Therizols qui nous a permis de réaliser cette manifestation dans un cadre fort agréable.

Notre bourse aux vêtements (de 0 à 14 ans) organisée le week-end du 13 et 14 avril 2013 dans le Hall Sportif a été très positive pour une première. Les vendeurs ont beaucoup aimé le concept de dépôt-vente (rien à faire pour



eux !). Notre rangement fille/garçon et notre classement par taille ont facilité les achats des visiteurs. Certains d'entre eux espèrent une autre bourse en fin d'année : nous y réfléchissons...

Enfin, la kermesse aura lieu le samedi 29 juin 2013, à la suite du spectacle réalisé le matin

par les enseignants et leurs élèves. Les familles pourront se restaurer sur place et les enfants retrouveront les stands habituels. Nouveauté cette année : des jeux d'autrefois (course en sacs, tir à la corde,...) seront proposés sous forme de challenge. Les personnes qui souhaitent nous aider lors de cette manifestation sont les bienvenues et peuvent nous contacter, merci de vous adresser à :

[ecolegram@gmail.com](mailto:ecolegram@gmail.com)

## Amicale des pompiers

Le **VITIBROC 2013** aura lieu le 13 et 14 juillet sur le bord du Cher au niveau de l'ancien camping et de la plage. La manifestation dont le but est de relancer la foire au vin et de pérenniser une des plus vieilles brocantes du Loir-et-Cher commencera le samedi 13 juillet à 16h par l'inauguration officielle.

Les visiteurs pourront alors déambuler pendant deux jours au travers de différents espaces sur la foire où, vigneron, artisans, professionnels et amateurs exposeront leur savoir-faire.

Un nouvel espace sera mis à disposition des brocanteurs puisque la brocante durera sur les deux jours... avis aux amateurs, c'est le moment de vider les greniers et les débarras...

La soirée se poursuivra par les traditionnelles animations de la fête nationale avec barbecue dansant, retraite aux flambeaux et le magnifique feu d'artifice organisés par les comités d'animation de Saint-Georges-sur-Cher et Chissay-en-Touraine.



Le dimanche, rendez-vous dès 7h pour les lève-tôt et dans la journée pour les autres pour dénicher les bonnes affaires lors de deuxième

journée de la foire et de la 32<sup>ème</sup> brocante.

Le midi, les pompiers vous proposeront de venir déguster leur célèbre paella géante.

Le Vitibroc est l'occasion pour les artisans, vignerons, professionnels du bâtiment de la commune de rencontrer les Saint-Georgiens lors d'un moment festif. Alors nous invitons dès à présent tous les artisans, vignerons, professionnels de la commune à participer à cette manifestation et à leur emplacement au :

☎ 06 72 19 21 11.

Les brocanteurs peuvent retirer un dossier d'inscription en mairie ou le demander par mail à l'adresse ci-dessous :

[Pompiers.stgeorges@gmail.com](mailto:Pompiers.stgeorges@gmail.com) - Renseignements par téléphone au 07 70 91 01 03



## Tennis club

Depuis le mois de mars, le tennis a repris de l'énergie, avec les activités suivantes :

- Championnat individuel jeunes et par équipes, championnats par équipes (3 hommes en Mai).
- Initiation « tennis à l'école », tous les vendredis pendant 6 semaines pour les enfants des grandes sections maternelles.
- Animations USEP et Centre de Loisirs.
- Mini tennis en fête au stade de ligue de Blois le mercredi 10 avril.
- Journée à Roland Garros le mercredi 22 mai : 8 jeunes, avec leurs parents ont pu assister aux « Qualif' » pour le Tournoi ATP.
- Journée des « Présidents » à Roland Garros, le lundi 27 mai.

À venir, l'organisation du Tournoi interne « Marcel Bedu » (simple homme, simple dame, double mixte) et notre traditionnel repas « Chez Francis » au bord du Cher à Saint-Julien le 6 juillet.



Initiation tennis avec les jeunes de l'école du Gai Savoir

Du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2013 :  
Organisation d'un stage tennis ouvert à tous (animateur Jean-Marie).

Tarif (1h30 de cours par jour pendant 5 jours) :  
Jeunes de - de 18 ans : 30 € - Adultes : 35 €  
Extérieurs : enfants 40 €, adultes : 50 €

**Renseignements et inscriptions :**  
auprès de l'animateur, Jean-Marie DELION  
☎ 02 54 71 04 11

### Rappel :

*Tennis loisirs : tous les lundis et jeudis matins à partir de 8h30, ouvert à tous les licenciés au club.*

*Location du court n° 2 (8 €/heure) - Clé et paiement au « Central café » à Saint-Georges.*

## L'Alerte



En juillet, des stages vacances pour découvrir la gymnastique sont organisés du 8 au 12 juillet et du 22 juillet au 2 août, ouvert aux enfants non licenciés et licenciés à partir de 6 ans.

Inscrivez-vous rapidement ! (places limitées à 20 enfants par demi-journées).

- Horaires : matin : 9h30 à 12h30 et après-midi : 14h à 17h.
- Tarifs : 6 €/demi-journée ou 15 €/jour.

### Inscriptions :

Directement à la salle de gym, sur notre site internet :

[gym41.sportsregions.fr](http://gym41.sportsregions.fr) (dans contact et plan).

Courriel : [sallegym0431@orange.fr](mailto:sallegym0431@orange.fr)

Téléphone : **09 75 96 82 39** laissez un message, nous vous rappellerons.

Le planning pour la saison prochaine sera affiché à la salle de gym à partir du 10 juin. Les cours débuteront le 9 septembre 2013.

Pour les inscriptions, les dossiers seront disponibles à partir du 10 juin et au Forum des associations.

Début des cours le 9 septembre 2013.

## Les Amis du Prieuré de la Chaise



Le 22 juin, le Prieuré de la Chaise vous attend pour sa "Journée Antiquités", de 9 h à 19 h. Possibilité de petite restauration.

À partir de 21 h, son feu de la Saint-Jean avec animation musicale (orchestre) à l'occasion de la Fête de la Musique viendra clôturer la journée. Entrée gratuite.

Le 20 juillet : "Soirée Renaissance" avec animation musicale et repas avec vin et apéritif : 34 € (tarif à confirmer).  
Réservation obligatoire.

**Contact :** Daniele Duret-Therizols

Tél. **06 07 06 61 65**

Web : [prieuredelachaise.com](http://prieuredelachaise.com)



## Ping Pong club St-Georges



L'année sportive touche à sa fin. Il est déjà l'heure de faire les premiers bilans.

Une grande satisfaction quant au nombre de personnes venus s'inscrire cette année : 50. Pour une grande partie des participants, ils goûtent aux joies de la compétition du plus jeune au moins jeune. Merci beaucoup aux personnes pratiquant uniquement le Tennis de table en loisirs qui ont bien voulu nous dépanner lors de plusieurs compétitions alors qu'il manquait des joueurs.

Coté compétition, le bilan est plus que satisfaisant : la 1<sup>ère</sup> équipe évoluant en Excellence termine à la seconde place et évoluera la saison prochaine en R3. La seconde (D1) termine 3<sup>ème</sup>, la troisième équipe (D3) termine 2<sup>ème</sup> tandis que la montée est encore possible et se fera sur un match au mois de juin. La quatrième (D4) termine 6<sup>ème</sup>, et enfin la cinquième (D5) termine à la 1<sup>ère</sup> place (montée en D4).

L'année 2012-2013 restera donc une très bonne année et il sera encore temps de faire les bilans lors de l'assemblée générale prévue fin juin 2013 dans le hall sportif.

Contacts : Jean-Michel Janssens ☎ 06 71 10 01 71  
ou Gilles Pellé ☎ 06 75 53 34 80

## Dragons de St-Georges



La 3<sup>ème</sup> année du club se termine et cette saison a vu le handball se développer à Saint-Georges-sur-Cher.

Avec plus de 70 licenciés, un gros groupe seniors, aussi bien féminin que masculin, avec une équipe -12 mixte championne départementale, les Dragons font désormais partie du paysage handballistique Loir-et-Chérien. En plus des championnats, les Dragons ont organisé dernièrement des matchs amicaux, notamment avec les employés d'un Supermarché partenaire, mais également des tournois avec d'autres sports. Le badminton et le handball ont ainsi fait un tournoi croisé permettant aux licenciés de découvrir un autre sport. Et d'autres tournois sont en préparation.

L'an prochain, le club continuera sur sa lancée avec une équipe -14 en plus. Et si vous voulez découvrir ce sport : rendez-vous le jeudi dès 17h pour les plus jeunes, 19h30 pour les seniors filles et 21h pour les garçons.

Pour plus de renseignements, envoyez un mail à : [dragons-hb41@laposte.net](mailto:dragons-hb41@laposte.net)  
ou appelez le 06 62 22 32 60

## Club de tir

Comme chaque année, nous avons organisé le 19 janvier notre traditionnelle soirée galette et récompenses aux meilleurs tireurs des concours de 2012. A cette occasion, nous avons remis 17 diplômes aux membres de notre école de tir et aussi 12 coupes aux meilleurs tireurs classés lors des championnats 2012. Notre association comporte des tireurs classés en nationale. Nous sommes à ce jour 150 membres dans notre club dont 142 licenciés.

Le 18 février 2013 nous avons reçu dans notre stand la visite des autorités ministérielles qui nous ont confirmé que nos installations sont aux normes de sécurité actuellement en vigueur. De ce fait, nous avons donc envisagé d'agrandir nos installations pour faire face à la demande les jours d'affluences. De nouvelles cibles automatiques sont en commande et doivent être réceptionnées mi-juin.

Le 25 mars 2013, nous avons eu la triste nouvelle d'apprendre le décès du Président d'honneur et fondateur de notre association, Monsieur Christian Nédot. Ses amis et membres du club restent avec lui par la pensée et nous lui avons tous rendu le plus grand hommage.

Contacts :  
J. Lesage (secrétaire) : courriel : [club-de-tir@orange.fr](mailto:club-de-tir@orange.fr)



## Etat civil

### Les naissances

Nathan LE GUELLEC (04/02/2013) - Tom CHASSAING (05/02/2013) - Elouann PINEAU (06/02/2013) - Isaac BERRY PEREIRA (07/02/2013) - Louis DAREINE (08/02/2013) - Raphaël RIBEIRO (13/02/2013) - Rose VITAL (02/03/2013) - Enola GIRAUT (03/03/2013) - Nathaël BARDOU (11/03/2013) - Quentin da ROSA (18/03/2013) - Pierre LE COROLLER (11/04/2013) - Simon HODET (26/04/2013)

### Les décès

Gabriel TAILLON (91 ans) - Colette JOUSSET née ARCHAMBAULT (89 ans) - Henriette BRUNEAU née AUGÉ (94 ans) - Renée RUAULT née BARREDA (65 ans) - Michel GERVAIS (58 ans) - Christian NÉDOT (82 ans) - Christianne FABRE (80 ans) - Jeannine GUÉRIN née THUARD (92 ans) - Renée MARTIN née MARCHAND (96 ans) - Olivier BATON (50 ans) - Gilbert BELLOËL (87 ans) - Claude PHILIPPART (75 ans) - Jeanine BOFFY née AFFAGART (92 ans) - Simone VOY née BAS (79 ans) - Monique CAPDEVIELLE née POULET (88 ans) - Odile PAROT née AUZOU (91 ans) - Madeleine CLEMENT née SAUVETRE (79 ans) - Yvette MEDER née JADOT (96 ans)

## Dates à retenir

<b>Dimanche 9 juin :</b>	Repas de l'Age d'or
<b>Samedi 15 juin :</b>	Chorale Monthevoy
<b>Samedi 22 juin :</b>	Journée Antiquités au Prieuré de la Chaise
<b>Samedi 29 juin :</b>	Fête de l'école du Gai Savoir Fête de la Saint-Jean de l'USSG (Club de foot)
<b>Sam. 13 et dim.14 juillet :</b>	Fête Nationale (Repas champêtre, retraite aux flambeaux et feu d'artifice) Vitibroc
<b>Samedi 20 juillet :</b>	Soirée Renaissance au Prieuré de la Chaise
<b>Samedi 3 août :</b>	Randonnée semi-nocturne
<b>Dimanche 4 août :</b>	Matinée des Peintres
<b>Dimanche 25 août :</b>	Fête de La Chaise, brocante et baptêmes de montgolfières
<b>Samedi 7 septembre :</b>	Forum des associations

## Informations paroissiales

### Horaires des prochaines messes à St Georges :

- |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| ■ dimanche 9 juin à 9h30     | ■ dimanche 28 juillet à 9h30 |
| ■ dimanche 23 juin à 9h30    | ■ dimanche 11 août à 9h30    |
| ■ dimanche 14 juillet à 9h30 | ■ dimanche 25 août à 9h30    |



## Pharmacies



La liste des pharmacies de garde est affichée à la pharmacie de St-Georges et sur le site Internet de la commune.

des Arcades	Montrichard	<b>02 54 32 00 20</b>	Fremont	St-Aignan/Cher	<b>02 54 75 22 64</b>
Avignon	Montrichard	<b>02 54 32 04 18</b>	Guiberteau-Rousselet	Thésée	<b>02 54 71 40 28</b>
Blaquart :	Bourré	<b>02 54 32 12 45</b>	Jandin	St-Romain/Cher	<b>02 54 71 71 55</b>
Tourlet	Faverolles/Cher	<b>02 54 32 27 20</b>	Martineau-Garnier	St-Aignan/Cher	<b>02 54 75 00 72</b>
la Collégiale	St-Aignan/Cher	<b>02 54 75 00 69</b>	Pichereau	Noyers/Cher	<b>02 54 75 09 23</b>
des Vignes :	St Georges/Cher	<b>02 54 32 30 10</b>	Soubise	Pontlevoy	<b>02 54 32 50 24</b>

